

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 05 OCTOBRE 2017

DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RÉSERVE FONCIÈRE

DEMANDE D'INTERVENTION :	Commune des MONTS D'AUNAY (Département du Calvados – Communauté de Communes Pré Bocage Intercom)
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Sous réserve de la production d'une délibération sollicitant le concours de l'EPF, et s'engageant au rachat des biens dans le délai de cinq ans.
SITUATION DU BIEN :	Sur la Commune déléguée d' AUNAY SUR ODON , ensemble immobilier bâti anciennement à usage de commerce de quincaillerie (Magasin Weldom désaffecté en 2014) et atelier de réparation de tracteurs et véhicules agricoles, cadastré section AB 158, 162 et 163 pour une contenance totale de <u>3 840 m²</u> .
POS/PLU :	PLU approuvé le 19/06/2008 : Terrain en zone UB, correspondant à la partie la plus dense du centre-bourg où de nombreuses constructions sont implantées à l'alignement des voies.
PROJET :	Programme de 24 logements intermédiaires adaptés au vieillissement et au handicap, à l'hébergement des jeunes et des familles monoparentales en adéquation avec la demande de logements PMR et de F2/F3 en lien avec la Plaine Normande. Densité : 10 logements/ha Mixité : Néant
COMITÉ D'ENGAGEMENT :	19 avril 2018 – Avis favorable.
PROPRIÉTAIRES :	AB 158 et 162 : SCI Saint Éloi AB 163 : SCI des Aulnes
ÉVALUATIONS DOMANIALES :	<u>29/01/2018</u> : 100 000 € (AB 163) <u>30/01/2018</u> : 200 000 € (AB 158-152)
IMPUTATION :	Compte n° 914 370 LES MONTS D'AUNAY "Weldom & Silo" Enveloppe projet : 321 000 €

Décision emportant acceptation de la délégation du droit de préemption

ROUEN le 09/05/2018

Le Directeur Général
de l'EPF Normandie,

Gilles GAL

31 MAI 2018

l'Adjoint au Secrétaire Général
pour les Affaires Régionales
chargé du pôle "politiques publiques"

Dominique LEPETIT